

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU MUSEE
DE LOUVECIENNES/MARLY-LE-ROI

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
16 décembre 2024

PUBLIE LE : 20 DEC, 2024

Délibération n°241216-2 : Modification de poste et du tableau des effectifs

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-Le-Roi, dûment convoqué par le Président le douze décembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-Le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-François PERRAULT**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2024

PRESENTS

LOUVECIENNES

Jean-Paul JAOUEN, DELEGUE TITULAIRE
Stéphane PIHIER, DELEGUE TITULAIRE
Florence ESNAULT, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Jean-François PERRAULT, PRESIDENT
Béatrice CASANOVA, DELEGUEE TITULAIRE
Clarisse ZANN, DELEGUEE TITULAIRE
Emmanuelle RAMPAZZO, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

LOUVECIENNES

Armelle VALLOT, DELEGUEE TITULAIRE

Communes non représentées : Néant

Assistaient à la séance

Madame Karen CHASTAGNOL, Directrice du Musée du Domaine Royal de Marly

Nombre de communes	:	2
QUORUM	:	5
Délégués présents	:	7
Pouvoirs	:	1
Délégués comptant pour le vote	:	8 pour les délibérations n° 1, 2 et 4 7 pour la délibération n° 3

OBJET : MODIFICATION DE POSTE ET DU TABLEAU DES EFFECTIFS

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code Général de la Fonction Publique Territoriale ;

VU l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique indiquant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

VU l'exposé du Président ;

CONSIDERANT la nécessité d'ajuster volume hebdomadaire du poste d'hôte d'accueil et de médiation pour répondre aux besoins de l'établissement ;

CONSIDÉRANT le précédent tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante.

LE COMITÉ,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DÉCIDE la modification d'un poste, à savoir : le volume hebdomadaire affecté au poste d'hôte d'accueil et de médiation passe de 28 heures hebdomadaire à temps complet.

DÉCIDE d'approuver la modification du tableau des effectifs joint à la présente délibération, à compter du 1^{er} janvier 2025.

INDIQUE que les crédits budgétaires permettant la rémunération des agents seront inscrits au chapitre 012 du budget.

Fait à Marly-le-Roi, le **20 DEC. 2024**

Transmis en préfecture et affiché le **20 DEC. 2024**

Pour Extrait Conforme



Jean-François PERRAULT
Président du Syndicat Intercommunal

Clarisse ZANN
Secrétaire de séance

ANNEXE A LA DELIBERATION N°

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20241220-241216-2-DE
Date de télétransmission : 20/12/2024
Date de réception préfecture : 20/12/2024

ETAT DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS DU SYNDICAT GESTION DU MUSEE AU 1^{er} DECEMBRE 2024

EMPLOIS				
Libellé emploi	Quotité de temps de travail	Filière	Catégorie	Libellé du ou des grades possibles pour ce poste
Directeur-trice	Temps complet	Cult	A	Attaché de conservation du patrimoine
Assistant(e) de conservation du patrimoine	Temps complet	Cult	B	Assistant de conservation, Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe, Assistant de conservation principal de 1 ^{ère} classe
Chargée des publics et de la communication	Temps complet	Cult	A	Attaché de conservation du patrimoine
Agent administratif	Temps complet	Adm	C	Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe, Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe, Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe, Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe
Agent technique polyvalent	Temps complet	Tech	C	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe, Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe
Chargé d'accueil caisse	Temps complet	Cult	C	Adjoint du patrimoine
Hôte.sse d'accueil et de médiation	28h	Cult	C	Adjoint du patrimoine
Hôte.sse d'accueil et de médiation	Temps complet	Cult	C	Adjoint du patrimoine

EFFECTIFS			
Grade de l'agent qui occupe le poste	Son statut	Sa position	Remplacé par contractuel
Attaché de conservation du patrimoine	Contractuel	Activité	
Assistant de conservation ppal de 1 ^{ère} classe	Titulaire	Dispo	non
Attaché de conservation du patrimoine	Contractuel	Activité	
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Titulaire	Activité	
Poste vacant			
Adjoint du patrimoine principal 2 ^{ème} classe	Titulaire	Activité	
Adjoint du patrimoine	Contractuel	Activité	
Adjoint du patrimoine	Contractuel	Activité	

Légende :

Cult : Culturel

Adm : Administratif

Tech : Technique

ETP : Equivalent temps plein

	EFFECTIF THEORIQUE	EFFECTIF REEL
CATEGORIE A		
FILIERE CULTURELLE	2	2
CATEGORIE B		
FILIERE CULTURELLE	1	0
CATEGORIE C		
FILIERE ADMINISTRATIVE	1	1
FILIERE TECHNIQUE	1	0
FILIERE CULTURELLE	3	3
TOTAL	8	6